



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

croissance

Question écrite n° 66878

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes de certains milieux économiques quant à la prévision plutôt optimiste des services du ministère des finances d'une croissance de 2,5 % pour 2002. L'élaboration du budget 2002 se fera sur cette prévision de 2,5 % de croissance alors que l'INSEE avait initialement annoncé pour l'année en cours une croissance de 0,5 % au premier trimestre et prévu 0,4 % pour le deuxième trimestre. L'institut a revu ces chiffres à la baisse respectivement à 0,4 % et 0,3 %, sans cacher que la croissance annuelle serait inférieure aux 2,3 % initialement pronostiqués. Il apparaît que le ministre a proposé dans sa présentation du projet de budget pour 2002 le maintien de la baisse des impôts, sans que le déficit ne dépasse les 200 milliards, avec des dépenses gouvernementales qui augmentent de 0,5 %. Or, pour maintenir ces objectifs il faudrait que la croissance soit garantie à 2,5 % pour l'année prochaine. Il rappelle que déjà l'année dernière la loi de finances avait misé sur une croissance de 3,3 %, alors qu'elle est réellement de 2,3 %, laissant ainsi filer le déficit de 186 milliards de francs prévus à 210 milliards effectifs. Cette situation pourrait provoquer une nouvelle crise économique pour le pays et de nouvelles difficultés sociales. C'est pourquoi il souhaite que le Gouvernement explique en détail ses initiatives et réponde concrètement aux interrogations légitimes des milieux économiques concernés.

Texte de la réponse

L'activité en France a nettement décéléré depuis le début de l'année 2001 en liaison avec le ralentissement de la demande extérieure : la dégradation de la situation de l'économie américaine puis le choc des attentats et ses répercussions sur l'ensemble de nos partenaires de la zone euro ont conduit à un fléchissement de la croissance française qui évolue sur les trois premiers trimestres de 2001 à un rythme inférieur à son potentiel. La consommation devrait néanmoins continuer à apporter un soutien important à la croissance : le recul de l'inflation, en ligne avec la détente du prix du pétrole et des produits alimentaires, s'accompagnerait d'un regain de pouvoir d'achat et le revenu des ménages bénéficierait d'importantes baisses d'impôts. Le Gouvernement mobilise tous les instruments à sa disposition afin de favoriser une reprise rapide de l'activité. L'instrument principal est la politique budgétaire, dont le soutien à la demande interne passe par le jeu des « stabilisateurs automatiques » qui permettent de préserver le revenu des agents économiques en laissant une activité moindre que prévu mordre sur les recettes publiques. S'y ajoute la poursuite des baisses d'impôts décidées l'an dernier, qui viennent à point nommé soutenir la consommation et l'investissement au moment où la demande étrangère ralentit et la mise en oeuvre du plan de consolidation de la croissance annoncé le 16 octobre dernier et destiné, grâce au doublement de la prime pour l'emploi pour 2001, à la mise en place d'un amortissement exceptionnel sur les investissements et au remboursement intégral dès 2002 du reliquat de crédit de TVA dû par l'Etat aux entreprises, à consolider la consommation des ménages et à stimuler l'investissement des entreprises sans peser sur le solde budgétaire en 2002. En parallèle, le maintien en 2002 du cap de la maîtrise des dépenses publiques permet de poursuivre l'amélioration structurelle des finances publiques nécessaire pour consolider la compétitivité de l'économie française, fournir un cadre favorable aux anticipations des acteurs économiques et respecter nos engagements européens, condition d'une bonne coordination avec la Banque centrale

européenne. De la sorte, une croissance plus faible que prévu n'entraînerait qu'une détérioration temporaire de nos déficits publics par le jeu des « stabilisateurs automatiques » sans remettre en cause l'objectif de retour à l'équilibre à moyens terme. A cette stratégie budgétaire macroéconomique s'ajoutent des mesures ciblées, visant notamment la poursuite de l'effort de réinsertion des chômeurs avec la mobilisation accrue des dispositifs de la politique de l'emploi (contrat emploi-solidarité, stages...), l'assouplissement du passage aux 35 heures dans les petites entreprises afin d'éviter, dans le contexte actuel, un accroissement de leurs coûts et à l'appui aux secteurs les plus menacés par les attentats, qu'il s'agisse du transport aérien, des assurances ou des télécommunications.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66878

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5516

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 719